Bulletin départemental n°228 bis
Du 05 décembre 2016

académie
Aix-Marseille
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Sommaire:

P1D :

Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologie scolaire (DEPS) Année scolaire 2017/2018

POLE 1er DEGRE – MOYENS – RESSOURCES HUMAINES

P1D – le 01/12/2016

Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologie scolaire (DEPS)
Année scolaire 2017/2018

Référence : Note de service P1D du 01/12/2016

Destinataires : enseignants du 1er degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Amandine MONTI (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur la note de service citée en référence relative à la formation préparant au DEPS pour l'année scolaire 2017/2018.

Attention :

Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au plus tard **pour le mardi 3 janvier 2017** à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription chargé de les remettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, pôle 1er degré – bureau mouvement – avant le mercredi 11 janvier 2017.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1er degré - Moyens - RH

académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

**Pôle 1er degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)**

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Amandine MONTI

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

**49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4**

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :

**26 rue Notre Dame des 7
douleurs**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Avignon, le 1er décembre 2016

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
1er degré

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale chargés de circonscription

s/c de Mesdames et Messieurs
les principaux de collège

s/c de Monsieur le directeur de l'EREA

OBJET : **Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologue scolaire (DEPS) - année scolaire 2017/2018**

REFERENCE : Décret n° 89-684 du 18 septembre 1989 portant création du diplôme d'Etat de psychologie scolaire et arrêté du 16 janvier 1991 relatif au DEPS.
Note ministérielle du 24 octobre 2014.

Une formation de préparation au DEPS se déroulera conformément aux textes cités en référence durant l'année scolaire 2017/2018. Ce diplôme est délivré aux candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'examen à l'issue du cycle de formation théorique en psychologie d'une durée d'un an organisé dans le cadre des centres universitaires de formation au DEPS.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que la candidature à cette action de formation constitue un acte réfléchi dans la mesure où l'enseignant qui devient titulaire du DEPS à l'issue du stage s'engage à exercer lesdites fonctions pendant une durée de trois années consécutives.

I – Conditions de recevabilité des candidatures :

Conformément aux termes de l'article 3 du décret n°89-684 du 18 septembre 1989 modifié, je vous rappelle que pour être retenue, la candidature doit répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- être fonctionnaire titulaire d'un corps d'enseignant du premier degré,
- avoir effectué trois années de services d'enseignement dans une classe avant l'année de formation étant précisé que les services effectués en tant que « faisant fonction » de psychologue scolaire, éducateur en internat ou chargé de rééducation ne sont pas pris en compte. L'appréciation des 3 années d'enseignement s'effectue au regard de l'effectivité du service en équivalent temps plein,
- justifier de l'obtention de la licence de psychologie avant l'entrée dans le cycle de formation.

II – Formation :

D'une durée d'un an, elle est assurée conjointement par l'ESPE et le département de psychologie de l'Université de rattachement.
Les candidats postulent pour le centre de formation le plus proche de leur résidence administrative. Centre de formation des enseignants de Vaucluse : Lyon

Université de Lyon II - Louis Lumière
Institut de psychologie
Département de psychologie de la santé, de l'éducation et du développement (PSED)
5 avenue Pierre Mendès-France
69676 BRON Cedex.

NB : tout autre souhait d'affectation fait l'objet d'une demande de dérogation dûment motivée soumise à l'accord du directeur académique des services de l'éducation nationale.

III – Constitution du dossier de candidature :

Le formulaire de candidature (annexe 1) est à télécharger sur le bulletin départemental ou sur PIA 1er degré, il devra être complété par :

- une lettre de motivation argumentée,
- un CV retraçant le cursus universitaire et, le cas échéant, les formations suivies et les publications réalisées,
- un état de service (annexe 2),
- la copie de la licence de psychologie ou une attestation d'inscription à cette licence,
- la copie de votre dernier rapport d'inspection,
- une enveloppe libellée à l'adresse personnelle du candidat.

Le dossier complet devra être transmis auprès de la circonscription dont vous relevez **pour le mardi 3 janvier 2017.** A cet effet, vous voudrez bien prendre contact, dans les meilleurs délais, avec votre inspecteur de l'éducation nationale de circonscription aux fins de remplir l'avis circonstancié.
Vous voudrez bien informer le pôle 1er degré de votre candidature, par mail à l'adresse suivante : pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

IV – Traitement des candidatures :

1 - A l'échelon départemental

Après consultation de la commission administrative paritaire départementale, j'arrêterai les candidatures qui seront proposées à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale. Les enseignants dont la candidature a été retenue seront informés par mes services.

2 - A l'échelon ministériel

Les enseignants désignés au niveau départemental seront convoqués à un entretien professionnel effectué par le centre de formation des psychologues scolaires de l'université de Lyon. A l'issue de la commission administrative nationale qui se tiendra au cours du troisième trimestre de l'année en cours, la liste des candidats admis à suivre le cycle de formation ainsi que leur répartition dans les différents centres de formation sera arrêtée.

V – Situation administrative :

Pendant l'année du stage, l'enseignant est en activité, ses droits et obligations sont identiques à ceux détenus précédemment. Le stagiaire conserve un traitement équivalent à celui perçu à la veille de son départ en formation à l'exception des indemnités versées au titre de l'exercice de fonctions particulières.

Le départ en stage entraîne la perte du poste détenu à titre définitif. Lors de l'année de formation, l'enseignant doit impérativement participer aux opérations de mouvement et faire des vœux uniquement sur des postes de psychologue scolaire.

signé

Dominique BECK

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1

académie Aix-Marseille
direction des services départementaux de l'éducation nationale Vaucluse

Pôle 1er degré - Moyens - Ressources Humaines (P1D)

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Amandine MONTI

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à mobilité réduite :
26 rue Notre Dame des 7 douleurs

DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LE STAGE DE PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Année scolaire 2017/2018
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

NOM PATRONYMIQUE : …… Prénom : ……..

NOM D'USAGE : ……

Date de naissance : …… Lieu : ……

Adresse personnelle :

……

……

N° de Téléphone personnel : ……..

Adresse électronique : ……

Situation de famille : ……..

Corps/ grade : ……

Poste actuel : ……

……

Diplômes : ☐ CAP ☐ Diplôme d'instituteur ☐ Diplôme d'études supérieures d'instituteur
☐ Diplôme de professeur des écoles
☐ Licence de psychologie ☐ en cours
délivrée le …… Université de ……
☐ Maîtrise / Master 1 de psychologie
délivré(e) le …… Université de ……
☐ DEA / DESS / Master 2 de psychologie
délivré le …… Université de ……

Durée des services effectifs d'enseignement au 1er septembre de l'année d'entrée en stage :
……

Ancienneté dans l'enseignement spécialisé : ……..

Centre de formation demandé : ……

OBLIGATION DE SERVIR ET DE SE PRESENTER AUX EXAMENS:

Je m'engage à :
1) me présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme d'Etat de psychologue scolaire,
2) exercer sur un poste de psychologue scolaire dans le département de Vaucluse pendant trois années consécutives à l'issue de l'examen.

A…… , le……

Signature du candidat :

NB : le candidat devra adresser également une copie au pôle 1er degré par mail : *pole.1d84@ac-aix-marseille.fr*

académie
Aix-Marseille
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 2

DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LE STAGE DE PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Année scolaire 2017/2018
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Pôle 1er degré - Moyens - Ressources Humaines (P1D)

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Amandine MONTI

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à mobilité réduite :
26 rue Notre Dame des 7 douleurs

ETAT DES SERVICES

NOM PATRONYMIQUE : …… Prénom : ……..

NOM D'USAGE : ……..……
.
Date de naissance : ……..…… Lieu : ……..……

Année scolaire	Poste occupé	Observations